



Réception de colis (contrefaçon) sans avoir rien commandé

Par **Gmail**, le **17/06/2014** à **14:53**

Madame, Monsieur,
Je souhaiterais savoir ce que je dois faire dans un cas un peu litigieux.
Aujourd'hui, j'ai reçu un colis (une montre de contrefaçon) que je n'ai pas commandé.
Sur l'emballage il n'y a aucune adresse pour le retour et je ne sais pas quoi faire de ceci.
De plus, si je m'amuse à renvoyer le colis et qu'il y a un contrôle à la douane je risque gros étant donné que c'est une montre de contrefaçon.
Dois-je le retourner quand même ou le garder? qu'est ce que je risque? Va-t-on me réclamer quelque chose et si c'est le cas que devrais-je faire?
En vous remerciant.

Par **Gmail**, le **17/06/2014** à **15:03**

Ce que j'ai oublié de préciser c'est que cela vient de Hong Kong.....

Par **moisse**, le **18/06/2014** à **16:35**

Bonjour,
[citation] Sur l'emballage il n'y a aucune adresse pour le retour et je ne sais pas quoi faire de ceci.
De plus, si je m'amuse à renvoyer le colis et qu'il y a un contrôle à la douane je risque gros étant donné que c'est une montre de contrefaçon. [/citation]
Vous ne savez pas où renvoyer le cadeau, mais êtes inquiet pour la douane ?
De toutes façons la douane s'en moque des produits à l'exportation, sauf s'il s'agit de marchandises prohibées, contraire à l'ordre public, œuvres d'art.
A mon avis vous n'allez pas tarder à recevoir une facture ou des

nouvelles de cet envoi, que vous conservez entre-temps dans son emballage d'origine.

Par **Lag0**, le **18/06/2014** à **22:13**

Bonjour,rn[rn[citation]Dois-je le retourner quand même ou le garder?[/citation]rnVous posez cette question alors que vous dites :rn[citation]Sur l'emballage il n'y a aucune adresse pour le retour et je ne sais pas quoi faire de ceci. [/citation]rnComment voulez-vous retourner le paquet si vous n'avez pas d'adresse ?

Par **Gmail**, le **19/06/2014** à **07:44**

Parce qu'il n'y a pas d'adresse précise d'une société mais une adresse postale à Hong KongrnJe n'ai pas envie de payer des frais d'envoi pour un colis que je n'ai jamais demandé ni avoir de problèmes car je garde ceci.rnAprès c'est inscrit "Gift" sur le colis, de ce fait je me dis que selon la loi je ne suis pas tenue de le renvoyer et ceci n'est pas considéré comme une offre donc je ne suis pas non plus sensée recevoir une facture ou avoir de problème n'Est-ce pas?

Par **moisse**, le **20/06/2014** à **09:39**

Bonjour,rn[citation] je me dis que selon la loi je ne suis pas tenue de le renvoyer[/citation]rnQuelle est donc cette loi qui transforme erreur en droit ?rnJe vous ai indiqué de conserver l'envoi sans y toucher pendant quelques temps, il y a de grandes chances que vous ayez des nouvelles entretemps.